

NOS TARIFS

Tarifs hebdomadaires des séjours en pension complète et demi-pension

Pension complète * du samedi 17 h au samedi 10 h	Quotient fiscal ≤ 500 €			Quotient fiscal 501 à 587 €			Quotient fiscal 588 à 770 €			Quotient fiscal 771 à 984 €			Quotient fiscal 985 à 1305 €			Quotient fiscal 1306 à 1729 €			Quotient fiscal ≥ 1730 €			Extérieurs **		
	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.
Adultes et enfants à partir de 15 ans	106	140	151	123	161	177	143	188	209	170	218	242	198	256	283	230	301	331	275	355	394	362	466	518
Enfants de 10 ans à moins de 15 ans	87	88	97	102	103	113	118	121	132	137	140	156	164	165	182	191	194	214	224	227	252	295	299	332
Enfants de 4 ans à moins de 10 ans	80	81	90	93	94	104	109	111	122	126	129	143	149	151	168	175	177	197	206	209	232	272	274	304
Enfants de 1 an à moins de 4 ans	G	G	G	31	32	35	36	39	42	42	44	48	48	50	56	60	60	66	70	70	77	92	93	102

Demi-Pension*	Quotient fiscal ≤ 500 €			Quotient fiscal 501 à 587 €			Quotient fiscal 588 à 770 €			Quotient fiscal 771 à 984 €			Quotient fiscal 985 à 1305 €			Quotient fiscal 1306 à 1729 €			Quotient fiscal ≥ 1730 €			Extérieurs **		
	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.
Adultes et enfants à partir de 15 ans	77	102	110	92	121	133	110	145	161	134	172	191	160	207	229	191	250	275	234	302	335	308	396	440
Enfants de 10 ans à moins de 15 ans	64	64	71	77	77	85	91	93	102	108	111	123	133	134	147	159	161	178	190	193	214	251	254	282
Enfants de 4 ans à moins de 10 ans	58	59	66	70	71	78	84	85	94	100	102	113	121	122	136	145	147	164	175	178	197	231	233	258
Enfants de 1 an à moins de 4 ans	G	G	G	23	24	26	28	30	32	33	35	38	39	41	45	50	50	55	60	60	65	78	79	87

* Adultes : actifs et retraités. L'âge des enfants est apprécié au jour du début du séjour.

Dans les résidences EPAF : pour les enfants de moins de 1 an, gratuité complète. Supplément chambre individuelle 6 €/nuit.

** Dans les résidences EPAF uniquement.

G : gratuité

B.S. : basse saison

M.S. : moyenne saison

H.S. : haute saison

Calcul du quotient fiscal mensuel = $\frac{\text{revenu fiscal de référence 2008}}{\text{nombre de parts} \times 12}$

Prolongation de séjour et tout séjour inférieur à une semaine pour les personnes extérieures

	Tarif journalier €	Petit déjeuner €	Repas €	Nuit €
Adultes et enfants à partir de 14 ans	77,70	8,10	20,20	29,20
Enfants de 10 ans à moins de 15 ans	49,80	4,90	13,30	18,30
Enfants de 4 ans à moins de 10 ans	45,60	4,50	12,15	16,80
Enfants de 1 an à moins de 4 ans	15,30	1,50	4,65	4,50

Séjour inférieur à une semaine
Pour les agents actifs ou retraités des ministères économique et financier et leurs ayants droit

	Tarif journalier €	Petit déjeuner €	Repas €	Nuit €
Adultes et enfants à partir de 15 ans	49,55	5,30	13,00	18,25
Enfants de 10 ans à moins de 15 ans	31,70	3,50	8,25	11,70
Enfants de 4 ans à moins de 10 ans	28,70	3,10	7,50	10,60
Enfants de 1 an à moins de 4 ans	8,70	1,20	2,20	3,10

TARIFS DES PROLONGATIONS DE SÉJOUR

Ces tarifs promotionnels sont réservés aux agents des ministères économique et financier et leurs ayants droit.

L'inscription à une prolongation de séjour «cœur de semaine», «week-end» ou le combiné des deux, doit intervenir au plus tôt un mois avant le début du séjour, auprès du service Vacances familles.

Prolongation de séjour

	Tarif journalier €	Petit déjeuner €	Repas €	Nuit €
Adultes et enfants à partir de 15 ans	40,80	4,20	10,85	14,90
Enfants de 10 ans à moins de 15 ans	26,10	2,65	7,00	9,45
Enfants de 4 ans à moins de 10 ans	23,65	2,45	6,25	8,70
Enfants de 1 an à moins de 4 ans	7,35	0,60	1,90	2,95

Date des prolongations de séjour «cœur de semaine» et «week-ends»

Île de Bréhat	du 13/03/10 au 03/04/10
Cap-Ferret	du 13/03/10 au 03/04/10
Gérardmer	du 16/01/10 au 23/01/10
Gérardmer	du 20/03/10 au 03/04/10
Prémanon	du 09/01/10 au 16/01/10
Prémanon	du 06/03/10 au 27/03/10
Saint-Lary	du 27/03/10 au 03/04/10
Saint-Raphaël	du 06/03/10 au 03/04/10
Targasonne	du 02/01/10 au 06/02/10
Targasonne	du 16/03/10 au 03/04/10

Tarifs particuliers en résidence EPAF

Semaine de Noël

Les séjours de vacances de Noël dans les résidences EPAF se déroulent du 19/12/2009 26/12/2009 et du 26/12/2009 au 02/01/2010.

Réveillons

Un supplément de 25 € pour participation aux réveillons de Noël et du jour de l'An dans les résidences EPAF sera facturé au moment de l'affectation (adultes et enfants à partir de 15 ans) pour tous les séjours d'une durée égale ou supérieure à deux journées complètes.

Aucune inscription n'est acceptée pour les soirées des réveillons uniquement, le séjour doit comprendre au moins deux nuits. La soirée du réveillon est facturée 48 € (adultes et enfants), les autres prestations sont facturées au tarif des séjours courts.

Supplément chambre individuelle

6 € par nuit, soit 42 € la semaine complète.

8 € par nuit, soit 56 € la semaine en séjour à thème.

Location téléviseur

1 à 4 jours : 7 €

5 à 7 jours : 10 €



Tarifs hebdomadaires des séjours en GîtEPAF (sauf Embrun)

Remise de 10 % accordée aux moins de 36 ans à la date de début du séjour.

Tranche d'âge	Pour les agents actifs ou retraités des ministères économique et financier et leurs ayants droit		Pour les personnes extérieures	
	Pension complète	Demi-pension	Pension complète	Demi-pension
Adultes et enfants majeurs	188,90	140,90	227,15	168,95
De 14 ans à moins de 18 ans	148,60	112,00	178,30	132,70
De 4 ans à moins de 14 ans	118,80	88,50	143,40	106,80
De 1 an à moins de 4 ans	37,70	28,10	45,20	32,90

Gratuité pour les enfants de moins de 1 an.

Tarifs hebdomadaires des séjours en GîtEPAF d'Embrun

Remise de 10 % accordée aux moins de 36 ans à la date de début du séjour.

Tranche d'âge	Pour les agents actifs ou retraités des ministères économique et financier et leurs ayants droit	Pour les personnes extérieures
	Pension complète	
Adultes et enfants majeurs	192,00	287,00
De 14 ans à moins de 18 ans	151,00	225,30
De 4 ans à moins de 14 ans	120,75	181,20
De 1 an à moins de 4 ans	38,30	57,10

Gratuité pour les enfants de moins de 1 an.

Tarifs journaliers des séjours en GîtEPAF en pension complète et demi-pension

Tranche d'âge	Pour les agents actifs ou retraités des ministères économique et financier et leurs ayants droit		Pour les personnes extérieures	
	Tarif journalier pension complète	Tarif journalier demi-pension	Tarif journalier pension complète	Tarif journalier demi-pension
Adultes et enfants majeurs	29,70	21,70	35,70	26,00
De 14 ans à moins de 18 ans	22,80	16,70	27,90	20,30
De 4 ans à moins de 14 ans	18,90	13,85	22,80	16,70
De 1 an à moins de 4 ans	5,90	4,30	7,00	4,95

Gratuité pour les enfants de moins de 1 an.

Prestations complémentaires *

Tranche d'âge	Pour les agents actifs ou retraités des ministères économique et financier et leurs ayants droit			Pour les personnes extérieures		
	Petit déjeuner	Repas	Nuit	Petit déjeuner	Repas	Nuit
Adultes et enfants majeurs	3,10	8,00	10,60	3,70	9,70	12,60
De 14 ans à moins de 18 ans	2,40	6,10	8,15	2,90	7,60	9,80
De 4 ans à moins de 14 ans	2,00	5,05	6,80	2,40	6,10	8,20
De 1 an à moins de 4 ans	0,70	1,60	1,95	0,70	2,05	2,20

* Ces tarifs s'appliquent pour une prolongation de séjour.

Tarifs journaliers en location meublée et camping

Type d'hébergement	Tarifs 2010
Studio 2/3 personnes	40,70
Studio 4 personnes	48,10
2 pièces 4 personnes	52,60
Studio 5 personnes	56,70
2 pièces 5 personnes	60,30
3 pièces ou chalet 4/5 personnes	62,70
2/3 pièces 6 personnes ou plus	68,80
4 pièces ou chalet 6 personnes	72,20
Camping Soulac	15,90

BON À SAVOIR

La modification des statuts de l'association EPAF intervenue en 2007 a pour conséquence l'obligation d'une adhésion et du paiement d'une cotisation annuelle de 2 euros par n° client (quelque soit le nombre de membres rattachés à ce n° client).

* à la date du séjour

Tarifs hebdomadaires des séjours en location meublée

Appartements et bungalows

Site	Studio 2/3 personnes			Studio 4 personnes			2 pièces 4 personnes				2 pièces 5 personnes			3 pièces ou chalets 4/5 personnes			2/3 pièces 6 personnes ou plus				4 pièces ou chalet 6 personnes			
	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	T.H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	T.H.S.	B.S.	M.S.	H.S.	
Agay				162	279						203	348												
Anglet				162	279												231	397						
Bénodet	137	237					177	305			203	348					231	397						
Cerbère							177				203						231							
Les 2 Alpes						353													505					
Les Saisies												442												
Méribel Mottarret						353						442												
Paris									386	442									505	577				
Piana							177										231							
Plagne 1800						353																		
Plagne Montchavin												442							505					
Soulac														217									243	
St-Lary	137	237	299								203	348	442				231	397	505					
St-Raphaël	137	237		162	279		177	305			203	348					231	397						
Ste-Marie							177	305			203						231							
Val Cenis									386										505					
Val d'Isère						353						442							505					
Valmeinier												442							505					
Val Thorens						353													505					

Basse saison ■

Moyenne saison ■

Haute saison ■

Très haute saison ■